

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

**11 OCTOBRE 2018**

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

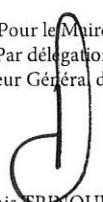
OBJET

**Création d'un budget  
annexe Fête des Loges**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 12 octobre 2018  
par voie d'affichages  
~~notifié le~~  
transmis en sous-préfecture  
le 12 octobre 2018  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 12 octobre 2018

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Denis FRINQUASSE

L'an deux mille dix huit, le 11 octobre à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 octobre deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire.

**Etaient présents :**

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Monsieur LEGUAY, Monsieur VILLEFAILLEAU, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame RHONE, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

**Avaient donné procuration :**

Madame RICHARD à Monsieur PÉRICARD  
Madame TEA à Monsieur JOLY  
Monsieur PRIOUX à Monsieur AUDURIER  
Madame de CIDRAC à Madame MACE  
Monsieur MIGEON à Madame PEUGNET  
Madame NASRI à Monsieur LEGUAY  
Madame OLIVIN à Madame BOUTIN  
Monsieur COUTANT à Madame HABERT-DUPUIS  
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES

**Était absente :**

Madame CERIGHELLI

**Secrétaire de séance :**

Monsieur HAÏAT

Accusé de réception en préfecture  
078-217805514-20181011-18-E-11-DE  
Date de télétransmission : 12/10/2018  
Date de réception préfecture : 12/10/2018

**N° DE DOSSIER** : 18 E 11

**OBJET** : CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE FETE DES LOGES

**RAPPORTEUR** : Monsieur SOLIGNAC

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

L'instruction budgétaire et comptable M14 autorise que l'ensemble des dépenses et recettes soient reprises dans un budget annexe.

Le principe d'un budget annexe est d'affecter des recettes aux dépenses liées à une opération isolée, de manière transitoire équivalente à la durée de l'opération pour laquelle il a été créé.

Un budget annexe Fête des Loges est assujetti à la T.V.A. pour laquelle une déclaration d'option doit être faite auprès des services fiscaux. Il est soumis à la nomenclature budgétaire M14 mais sans personnalité morale propre. La trésorerie de ce budget est commune à celle de la Ville.

Ce budget annexe sera alimenté en recettes par les produits liés à ce modèle économique. Celles-ci sont perçues directement auprès des forains.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer un budget annexe Fête des Loges selon les modalités précédemment citées.

### **DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

CREE un budget annexe Fête des Loges et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à sa mise en œuvre et à sa gestion.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD  
Maire de Saint-Germain-en-Laye